

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/11/2011

Réception par le Prefet : 14/11/2011

Publication : 16/11/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-11-6-4

Séance du mercredi 9 novembre 2011

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

GERPLAN MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS C251 C751

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable et d'attribuer une subvention :

- à la commune de RIXHEIM pour la mise en place d'un dispositif de protection des batraciens, dont le montant serait de 533 € (montant éligible de 1.333 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à Mme Angèle SCHMIDLIN de FRANKEN pour l'achat de matériel frigorifique pour son activité de vente directe de viande bovine, dont le montant serait de 2.606 € (montant éligible de 13 032 €, taux d'intervention de 20%), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 2042, fonction 74 ;
- à la communauté de communes du Secteur d'Illfurth pour la sensibilisation du grand public et des jeunes du périscolaire à l'environnement et au paysage, dont le montant serait de 2.985 €, soit 2 201 € pour l'animation grand public et 784 € pour le public périscolaire (montant éligible de 5.970 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à la communauté de communes du Secteur d'Illfurth pour la révision de son GERPLAN, dont le montant serait de 2.400 € (montant éligible de 6.000 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74,

- à la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg pour la création et la promotion d'un site internet des produits paysans de la vallée, dont le montant serait de 16.563 € (montant éligible de 61.344 €, taux d'aide de 27 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions